

Réunion de Bassin – Montpellier Sud et Lunel
Jeudi 13 décembre 2012 – Collège Les Salins – Villeneuve les Maguelonne

Organisation de la journée (horaires...), récupération de documents pour la première activité.

Informatique professionnelle : BCDI – Comment travailler efficacement grâce à la base commune académique ? Récupération et saisie – mise en pratique pour chaque participant par une saisie de documents (mode d'emploi : <http://cdi.ac-montpellier.fr/articles.php?lng=fr&pg=72>)

- importation de notices à partir de la base commune ;
- pour les documents non saisis, saisie dans la base commune et récupération de la notice ;

Points techniques abordés dans la journée

- Comment intégrer à nos ENT les services dont nous disposons ? (Universalis, Esidoc, lesite.tv...)
- Comment faire pour que l'ensemble des collèges obtiennent de façon automatique l'abonnement à BCDI, l'hébergement de leur base ainsi que le service Esidoc ? (adresser une lettre au Conseil général en passant par le Conseil d'Administration de chaque établissement – demander une estimation financière – contact Barbara Loup). Elsa Fenoy de Lunel se charge de rédiger le courrier qu'elle nous soumettra.
- Echange autour des fournisseurs de produits spécifiques. Demco, Eurefilm...

Orientation – Comment le PDMF est-il mis en place dans nos établissements ? Comment l'enseignant documentaliste est-il impliqué ?

Au collège de la Croix d'Argent le PDMF a été organisé dès la rentrée. Chaque classe a eu une heure de PDMF marquée dans son emploi du temps. La documentaliste a dû se dégager des 10 heures qui lui étaient initialement attribuées pour pouvoir participer de façon plus large au dispositif. Les classes de 5^e 4^e et 3^e bénéficient d'un PDMF avec une répartition d'un trimestre par niveau ; dès lors la documentaliste est mise à contribution tout au long de l'année autour de ce projet.

Le Web classeur est utilisé (formation au sein de l'établissement – COP du Bassin et CPE). Ce service est accessible sur l'ENT pour chaque élève : consultation de ressources mais également constitution de dossiers personnels.

Au collège des Salins – on note un investissement des professeurs principaux du niveau 3^e. Ceux des autres niveaux sont moins concernés. Par ailleurs, pour un groupe d'élèves de 5^e (voir point suivant sur les élèves « décrocheurs ») la participation au concours *L'Avenir s' imagine* est organisée autour des nouveaux métiers en relation avec le développement durable. Des problèmes techniques sont pointés, il faut notamment demander au pré-Tice de l'établissement de débloquer l'accès à Youtube où sont postées les vidéos de *L'avenir s' imagine*.

Cas déjà envisagés en collège – travail sur l'orientation à partir du logiciel GPO pour chacun des niveaux (chaque élève constitue quatre fiches durant sa scolarité au collège) complété par des temps forts en 5^e et des « journées des métiers » tous les deux ans pour l'ensemble des élèves (présentation des métiers par les parents d'élèves). Opération qui repose sur un enseignant extrêmement motivé.

le LYCAM – questionnaire destiné aux élèves de seconde afin d'identifier les élèves « décrocheurs » est exploité pour tenter de lutter contre ce problème majeur dû certainement à des orientations par défaut. Parallèlement mise en place du tutorat assuré par des enseignants volontaires (lycée professionnel).

Identification d'un groupe d'élèves décrocheurs -collège des Salins (absentéisme, niveau scolaire faible, problème de comportement) le but est de tout faire pour que ces élèves continuent à venir au collège et de les amener vers une 3^e Prépa Pro.

La place des Missions locales d'insertion / Mission Générale d'Insertion (MGI) est abordée. Il semble que les délais sont longs pour obtenir un rendez-vous ce qui n'aide pas l'élève « décrocheur ».

Le GRETA pour re-scolariser les élèves décrocheurs est cité. Il s'avère que la rupture scolaire doit être supérieure à six mois pour bénéficier de ce dispositif. Les établissements qui ont des personnes « en GRETA », constatent qu'il s'agit – majoritairement – d'adultes.

Que faire pour améliorer la situation ?

- Travailler l'orientation le plus tôt possible (dès la 6^e)
- veiller à une information correcte, la plus complète possible en classe de 3^e tant sur les métiers que sur les contenus de la formation (référentiels de compétences)
- Le logiciel PAM constitue également un frein car il devient un biais si certains établissements surnotent leurs élèves
- En lycée, on est amené à réorienter certains élèves de seconde générale en section professionnelle et ce, assez tôt (s'il y a des places)
- Le système fait que lorsque l'orientation a été mal faite, les places sont mal attribuées et certains qui étaient intéressés n'ont pas accès à la filière
- L'orientation par défaut dans des filières professionnelles ou en seconde générale pose un réel problème et entraîne un important décrochage.
- Enfin certaines filières proposent très peu de places il faut en tenir compte dans les vœux pour éviter de se retrouver dans une filière non désirée.
- S'appuyer sur les COP reste indispensable
- Une mention Bien ou Très bien au Bac Pro ouvre automatiquement l'accès au BTS de la filière.
- La possibilité d'obtenir des diplômes intermédiaires (CAP, BEP) pour les élèves en Bac Pro peut être un moyen de les motiver, qu'ils ne décrochent pas et de prévenir la sortie du système sans diplôme

En tant que documentaliste

- Avoir une idée plus précise des formations proposées par les différents lycées et des référentiels de compétences.
- Comment chercher ce type d'information ? cela est parfois difficile. Souhait d'avoir une formation pour ce faire.

Tour de table en début d'après-midi suivi d'un point sur les moyens de communication internes, externes, entre docs... Utilisation de la boîte cdi.034...@ac-montpellier.fr

Littérature – Comment valoriser la littérature dans nos CDI ?

Actions mises en place

Blog avec les élèves – invités à donner leur avis, à remplir des fiches de lectures (hébergé par le web pédagogique) – projet mené durant trois ans.

Mention est faite que les blogs sont moins prisés depuis l'apparition de Facebook – le filtrage académique interdit de travailler sur Facebook que personne n'envisage d'utiliser actuellement.

Passeport lecture

Mis en place depuis plusieurs années pour les 400 élèves du collège de la Grande Motte avec une sélection de 40 romans par niveau, parmi lesquels chaque élève doit lire 12 livres (quatre par trimestre)- la lecture est validée par un questionnaire sur Hot Potatoes (liste et questionnaires seront mutualisés si cela est possible). Ce dispositif a été repris au collège Ambrussum sur un seul niveau : douze titres sélectionnés – avec la participation des enseignants des Français. Même fonctionnement – un passeport est édité pour chaque élève participant – les documentalistes proposent la sélection des livres, présentent le projet – 4 livres lus et validés par un questionnaire papier (5 questions) permet d'obtenir une note valorisante (un point par question correcte) qui sera prise dans la moyenne de Français. Chacun va à sa vitesse et valide sa note dès que les quatre livres sont lus.

Les différents prix sont des moyens de mobiliser les élèves autour de la lecture

- Echange entre les deux lycées La Merci Montpellier et La Grande Motte autour d'un projet initié dans le cadre de la *Pyramide du livre* (manifestation sur la Grande Motte) il s'agit de lectures suivies de rencontres entre les élèves des deux établissements et de l'attribution d'un prix - l'auteur lauréat est alors invité. Les enseignants disciplinaires sont réticents car préfèrent les lectures préconisées par les programmes.
- En collège le Conseil général organise également le *prix littéraire départemental des collégiens* – les élèves sélectionnés sur lettre de motivation sont en général d'excellents lecteurs. La remise du prix à l'auteur se fait le samedi matin de la *Comédie du livre*, chaque collège reçoit le roman primé. Contact : département lecture du Conseil général messagerie électronique : mediatheque@cg34.fr
- *Prix Méditerranée des lycéens* (PML organisé par la Région) – la sélection porte sur des « premiers romans », elle est parfois peu porteuse d'intérêt. Avantages : les établissements inscrits reçoivent gratuitement les documents et certaines années, la rencontre avec l'auteur lauréat est intéressante.
- *Le Goncourt des lycéens* est extrêmement lourd – la lecture de l'ensemble des romans doit être faite dans un délai très court ce qui exige la lecture d'une centaine de pages par jour pour chaque élève pour que tous les titres soient lus...

Les défis lecture présentent une valeur sûre : certains le pratiquent en sixième, d'autres en 4^e (obligation d'une enseignante) ou encore en 3^e. Les anciens titres du prix des Incorruptibles souvent disponibles en plusieurs exemplaires sont retenus dans la sélection. Les activités sont diversifiées : création d'une nouvelle première de couverture, critique littéraire... Cela marche toujours.

En lycée professionnel, l'Accompagnement Personnalisé est l'occasion de mettre en place un atelier lecture autour de textes courts en partenariat avec des enseignants qui sont maintenant convaincus que l'entrée dans la lecture passe parfois par la lecture de textes courts, faciles prenant en compte les goûts des lycéens. C'est une façon d'aborder par la suite les textes préconisés.

Ce type d'atelier existe au lycée avec une présentation de « coups de cœurs » du documentaliste pour ensuite inviter les élèves à choisir un livre, à l'emprunter, le lire et donner son avis avec la lecture d'un passage lu par l'élève. L'enseignant de Français note la prestation de l'élève.

Dans le même esprit, la création d'une étagère « expresso » présentant les « petits romans » apparaît intéressante pour inviter les « petits lecteurs ».

De l'analyse de ces différentes pratiques, il ressort :

- Qu'au collège le contact enseignant-documentaliste et enseignant de Français semble plus facile qu'au lycée.
- Qu'il est nécessaire d'établir une contrainte initiale pour les élèves sinon cela ne fonctionne pas ou très peu.
- Que certains dispositifs ne valorisent que les « bons » lecteurs.
- Les élèves sont d'excellents prescripteurs pour leurs « pairs ».

Coups de cœur en littérature :

- *Le premier qui pleure a perdu*, Sherman Alexie (niveau collège)
- *Point de côté*, Anne Percin (niveau lycée)
- *Comment bien rater ses vacances*, Anne Percin (secondaire)
- *Métal mélodie*, Maryvonne Rippert
- *Le monde dans la main*, Mikaël Ollivier (niveau collège)
- *Le bizarre incident du chien pendant la nuit*, Mark Haddon (niveau collège et lycéef)
- *Le CV de Dieu*, Jean-Louis Fournier (secondaire)
- *Il n'a jamais tué personne mon papa*, Jean-Louis Fournier (secondaire mais facile à lire)
- *Maudit Karma*, David Safier (niveau lycée)
- *Le passeur et L'élue* de Lois Lowry
- *La voleuse de livres* (niveau 3^e/lycée) de Markus Zusak

Education aux médias – la semaine de la presse reste-t-elle un temps fort ?

- Les médias sur support « papier » sont-ils encore consultés ? Les autres médias (internet...) prennent le pas.
- La semaine de la presse, c'est un temps fort, mais aussi des outils (analyse du dessin de presse...)
- On peut travailler sur la presse toute l'année – en lycée professionnel, il y a en lettres un objet d'étude sur les médias (peut-on vivre sans s'informer ?...)

problèmes rencontrés pour les abonnements

- Difficulté pour le gestionnaire de régler par mandat administratif alors que le prestataire attend un chèque.
- En collège le budget restreint limite les abonnements.

Quelques titres pour réponse à la demande pour stimuler l'intérêt des élèves

- Spirou magazine
- Science&vie junior
- Black Mamba (15 € par an – 2 numéros)
- Moto verte
- Joystick
- Jeux vidéo magazine
- Sportmag (de qualité médiocre).

- L'Equipe – notamment le dossier du samedi.

**Prochaine réunion de bassin – mardi 9 avril 2013 – toute la journée –
de la Croix d'Argent.**

collège

Thèmes proposés :

- ONISEP – connaissance des référentiels et des filières (inviter une personne de l'ONISEP, par exemple Mme SALVADORI)
- Présentation des filières : chaque lycée peut apporter un descriptif des filières offertes dans son établissement
- ENT – Web-classeur...